


# **Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteur(e)s de violences conjugales**

## Informations pratiques



Le centre de suivi et de prise en charge des auteur(e)s de violences conjugales propose **d'accueillir toute personne souhaitant, dans une démarche de responsabilisation, mettre en place un accompagnement psychologique et/ou social.**

La prise en charge de la personne s'effectue sur orientation judiciaire ou dans le cadre d'une démarche volontaire.

## **Objectifs :**

- Prévenir la récurrence à partir de la construction et reconstruction des concepts comme le genre et le patriarcat, afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes.
- Transmettre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes présent dans la loi française.
- Ouvrir la possibilité d'un engagement thérapeutique pour les auteur(e)s de violences et d'une discussion qui permet la mise en place de la responsabilisation sur les passages à l'acte violent, ses conséquences et sa gravité sur les victimes, les enfants et sur elles-mêmes.
- Favoriser l'expression de leurs difficultés afin de ne pas en arriver aux actes violents.

## **Modalité d'accompagnement :**

Un entretien individuel d'accueil avec la psychologue du centre sera fixé pour identifier les besoins de la personne afin d'établir le programme de prise en charge qui prendra deux formes :

- 1. Les actions de responsabilisations**
  - 2. Un accompagnement complémentaire**
- 


## Les actions de responsabilisation

Elles permettent aux auteur(e)s de violences de prendre conscience de leurs actes pour eux-mêmes et leurs proches et de travailler sur les origines de la violence afin de prévenir la récurrence. Ces actions prendront la forme de groupes de paroles pendant 6 séances avec l'intervention de plusieurs partenaires associatifs. Chacune des séances reprendra des thématiques en lien avec les violences conjugales.

Ce module est obligatoire pour les personnes condamnées à effectuer un stage de responsabilisation. Pour les personnes volontaires, l'adhésion sera toujours recherchée.




## Un accompagnement complémentaire

Un rendez-vous avec un travailleur social sera proposé à la personne. Plusieurs modules thématiques seront envisagés afin de répondre à ses besoins en proposant un accompagnement complet et individualisé.

- Accompagnement psychologique
- Accès aux soins en matière d'addiction
- Insertion professionnelle
- Accès au droit
- Hébergement
- Parentalité

Des associations spécialisées du réseau local interviendront directement au centre de suivi et de prise en charge des auteur(e)s de violences conjugales en fonction des situations.



## Nous contacter :

### Centre de suivi et de prise en charge des auteur(e)s de violences conjugales

89 Avenue de Colmar  
67100 Strasbourg  
03 88 22 71 60  
accueil.cpa@arsea.fr

Tram

A

E

Arrêt « Schluthfeld »



## Nos partenaires :



Direction interrégionale  
des services pénitentiaires  
Strasbourg Grand Est



Association Régionale Spécialisée  
d'action sociale, d'Éducation et d'Animation



**Arsea**

SIÈGE ET DIRECTION GÉNÉRALE  
204 avenue de Colmar  
BP 10922  
03 88 43 02 50  
accueil.direction@arsea.fr  
www.arsea.fr  
Mission reconnue d'utilité publique